

Monsieur Jean-Louis Bernard
Député du Loiret (3^{ème} Circonscription)

Taillandier Eric
Les vieilles Tuiles Route d'Orléans

45510 Tigy

Tigy, le 1^{er} Mai 2008

Objet : Grève de la faim de 15 jours

Pour dénoncer le quotidien des personnes malades , handicapés , retraités et toute personne confronté à la précarité , la pauvreté et l'exclusion qui en découle

Monsieur Bernard ,

Je suis atteint de la maladie de Buerger et je suis dans l'attente d'un diagnostic sur une maladie d'ordre rhumatologique, par conséquent je suis contraint de prendre un lourd traitement.

Les malades, les handicapés, les retraités, les personnes dans la précarité vous ont lancé un appel en manifestant leur colère lors de rassemblements dans la rue, et cela partout en France. A ce jour, aucune avancée, rien de proposé et une indifférence, un mépris total est perçu par les Français.

Je vous rappelle que ces personnes ont mal, elles souffrent et sont chaque jour de plus en plus désespérées. Comment pouvez vous rester indifférent face à la misère que ces personnes subissent chaque jour.

La baisse constante de notre pouvoir d'achat, la montée du prix des énergies, de l'alimentation, du Pain ! les réformes en cours sur l'assurance maladie et le désengagement de l'état sur ce sujet, font que nous sommes en grandes difficultés.

Nous seront bientôt à la rue, non plus pour manifester mais simplement car nous ne pouvons plus subvenir à nos besoins vitaux.

Manger et avoir une alimentation correcte fait partie de notre traitement et ne pas pouvoir le faire contribue à la détérioration de notre état de santé et cela engendre de grosses dépenses supplémentaires au niveau des comptes de l'assurance maladie.

Les relances des contentieux , services de recouvrements , huissiers , trésor public engendrent un stress préjudiciable sur la santé d'où une détérioration de celle ci . Cela engendre aussi de grosses dépenses supplémentaires au niveau des comptes de l'assurance maladie.

J'ai entamé un grève de la faim le 13 Avril 2008 afin d'interpeller notre gouvernement sur le quotidien que vivent les personnes malades , les handicapés , les retraités et les familles confrontées à la précarité .

J'ai cessé officiellement cette grève de la faim le 27 Avril à minuit car moi , je suis à l'écoute de mon corps .

Pour Information : 45 litres d'eau consommée , un poids de 56 kg pour 1 mètre 82 .

Je vous demande d'interpeller l'assemblée et ses députés , ainsi que notre gouvernement et de travailler sur ces mesures d'urgences :

Une loi concernant des tarifs préférentiels sur les prix de l'électricité, du gaz, de toutes les énergies dont nous avons besoin dans nos foyers concernant les personnes malades subissant une baisse ou perte de revenus du fait de la maladie, ainsi que les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité.

Une loi afin que l'état, les sociétés de recouvrements soient dans l'obligation de suspendre leurs poursuites dans l'attente (s'il y a) d'une amélioration sur le plan médical puis financier concernant les personnes malades subissant une baisse ou perte de revenus du fait de la maladie, ainsi que les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité.

De demander le retrait des franchises médicales car ces mesures injustes pénalisent les personnes malades . Au prétexte de « responsabiliser » les malades, puis maintenant de financer la maladie d' Alzheimer , les soins palliatifs (en taxant en priorité les patients les plus fragiles et dépendants), le gouvernement a choisi de mettre à mal encore une fois le principe d' assurance-maladie solidaire hérité du pacte de 1945

Et de nombreux Français découvrent aujourd'hui, bien tardivement, la question des franchises sur les soins, qui met en difficulté de nombreuses personnes âgées, invalides, atteintes d'affections de longue durée, mais aussi de plus en plus de personnes et de familles à faibles revenus qui ne peuvent déjà plus faire face aux dépenses de santé et ne se soignent plus qu'en repoussant à plus tard leurs démarches de soins.

Je me permet de vous rappeler que le premier principe de base de notre sécurité sociale était :
De cotiser selon ses moyens pour voir ses soins remboursés selon ces besoins

Il faut cesser le harcèlement ! Cela est capital et indispensable pour notre santé, indispensable car nous sommes des personnes à part entière.

J'insiste sur le caractère urgent de ces demandes. Nous ne pouvons plus attendre. Je suis très déterminé car moi aussi je ne peux plus me permettre d'attendre.

Ces mesures nous permettrons de pouvoir vivre dans la dignité et d'éviter une catastrophe sanitaire et sociale à l'échelle du pays.

Sur ce constat et nos revendications, sachez, Monsieur que nous vous interpellons et rendons publique cette lettre ouverte , très inquiets de la dégradation de notre système de soins solidaire afin de rappeler à tous nos concitoyens les principales atteintes à l'accès aux soins aujourd'hui et de la misère que subissent nos concitoyens .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député , l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric Taillandier

Collectif national Les malades solidaires

Vivre ensemble dans la dignité

<http://www.lesmaladessolidaires.com/>

